

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/05/2007 - Convocation du 22/05/2007
Compte rendu affiché le : 07/06/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	23

Présents :

M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT;
Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M.
MEYER; Mlle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme
WYMANN; Mme MARMONIER; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme
DESIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M.
BELLOT

Absents représentés :

M. GONDELAUD (pouvoir à M. OLLIVIER)

Absents :

M. GOSSET; Mme BERRA; Mme ZUILI; M. FERNANDES; Mme
LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Rémunération intervenant

Dans le cadre de la programmation 2007 Politique de la Ville de la commune de Neuville-sur-Saône, une intervention spécifique est prévue pour une intervenante psychologue clinicienne pour animer des groupes d'analyse de la pratique.

Cette action fait l'objet d'un cofinancement par l'Etat (FIV).

L'intervenante sera rémunérée à un coût horaire de 27 € bruts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2007,
- VU le Contrat de Ville,
- **DECIDE de rémunérer en tant que de besoin, la psychologue clinicienne chargée de l'animation des groupes d'analyse de la pratique,**
- **DIT que cette intervenante est rémunérée sur la base d'un coût horaire de 27 € bruts,**
- **PRECISE que cette dépense figure à l'article 64131 du budget communal.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 31 mai 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 05/06/2007
Publication ou affichage du 06/06/2007
Paul LAFFLY,
Maire.